



# Module opérationnel : RE2020 et conception bas carbone : Du réglementaire vers le bas carbone biosourcé

**Durée** : 1 jour soit 7 heures

**Thématique(s)** : ACV, Bas carbone, Bois, Conception passive, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Matériaux biosourcés, RE2020, Réemploi

**Date** : 18 janvier 2023

**Lieu** : Lyon (Auvergne-Rhône-Alpes)

**Intervenant(s)** : Laurent BOITEUX, Délégué général (Cluster Robin.s) |

Jean-Baptiste FERRAUD, Ingénieur et gérant du BE B27-Carbonext (B27-Carbonext)

## Programme de formation

### Du réglementaire vers le bas carbone biosourcé

### RE2020: Rappel sur volet Impact environnemental

### Du réglementaire vers le bas carbone : aller plus loin dès l'esquisse, les leviers pour réduire l'impact carbone

- Comparaison Produits (*isolants ITE, ossature bois, ITI, bétons bas carbone, planchers, menuiseries*)
- Comparaison Complexes de façade (*bardages, façades bois, façades maçonnées*)
- Opter pour le réemploi et la réutilisation

### Étude de cas

*Approche projets : biosourcés vs conventionnel*

- Influence de la localisation
- Influence de la structure de façade
- Influence des isolants
- Influence des systèmes CVC / ENR

## Objectifs de formation

- Faire le pas du réglementaire au bas carbone dans une stratégie globale intégrant les biosourcés
- Appréhender les conséquences des choix de conception dans un projet RE2020 selon différentes typologies de bâtiments, et les leviers pour réduire l'impact carbone d'un projet

## Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

## Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

## Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

## Prérequis de formation

**Avoir suivi une formation RE2020 (approche théorique)**

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

## Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

## Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC

& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 370 € HT (444 € TTC)

## Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

## Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

## Délai d'accès à la formation

Notre équipe répondra à votre demande d'inscription (ou toute autre information complémentaire) dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Pour vous inscrire : Rubrique « Sessions disponibles pour cette formation »

## Dernière mise à jour du programme

## Contact de la formation

### **Contact Lyon - Dijon**

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

### **Contact Strasbourg - Paris - Caen**

03 67 10 47 81

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - [www.scop-les2rives.eu](http://www.scop-les2rives.eu)

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)